**Cadre règlementaire de l’activité**

Durée 45 minutes – Coefficient 1

**Question N° 1 : Les prérogatives du MF2 (3,5*Pts*.)**

a) D’après le MFT, sous quelles conditions pouvez-vous valider une séance pédagogique (théorique ou pratique) d’un stagiaire MF1 ?

b) D’après le MFT, sous quelles conditions pouvez-vous valider les modules « enseignement pratique » et « enseignement théorique » d’un stagiaire MF1 ?

c) Quelles démarches devez-vous accomplir pour organiser un examen Niveau 4 – GP et qui peut être membre du jury ?

**Question N° 2 : Le code du sport (5,5*Pts*.)**

a) Quels sont les rôles et fonctions d’un directeur de plongée ?

b) En début de saison vous accueillez deux nouveaux membres au sein de votre club. Il s’agit d’un couple dont Monsieur est titulaire d’un Open Water PADI passé l’été dernier en Jamaïque et Madame (qui est Belge) est titulaire d’un diplôme de plongeur 2 étoiles CMAS passé en Belgique au sein de la FEBRAS (fédération Belge).

Sur quoi pouvez-vous vous appuyer pour décider des aptitudes à leur reconnaître ?

c) Comment pouvez-vous les intégrer au sein de votre club (détaillez pour chacun) ?

**Question N° 3 : La FFESSM (5*Pts*.)**

a) Quelles sont les particularités des ATP (Autres Titres de Participation) au sein de la FFFESSM ?

b) Citez 4 exemples d’ATP.

c) Quelles sont les prérogatives et les missions spécifiques d’une fédération délégataire ?

**Question N° 4 : Associations et loi de 1901 (2*Pts*.)**

a) Quels sont les intérêts de l’affiliation fédérale ?

b) Quels sont les éléments indispensables à préciser lors de la rédaction des statuts d’une association ?

**Question N° 5 : La responsabilité juridique (4Pts.)**

Votre stagiaire pédagogique vient vous voir car un de ses élèves a cassé l’ordinateur d’un autre plongeur en faisant tomber son bloc dessus. Il vous demande des conseils pour gérer la situation.

a) En vous appuyant sur cet exemple, expliquez-lui à quelle responsabilité juridique son plongeur est confronté.

b) Dans ce cas précis, expliquez-lui de quelles possibilités dispose son élève pour réparer le préjudice subi par le plongeur.

Référentiel de correction

**Question N° 1 : Les prérogatives du MF2 (3,5*Pts*.)**

a) D’après le MFT, sous quelles conditions pouvez-vous valider une séance pédagogique (théorique ou pratique) d’un stagiaire MF1 ?

* *Être présent sur les lieux de l’activité*
* *Assister à un minimum de 4 séances avec le stagiaire*

*1 Pt : 0,5 Pt par condition.*

b) D’après le MFT, sous quelles conditions pouvez-vous valider les modules « enseignement pratique » et « enseignement théorique » d’un stagiaire MF1 ?

* *Le stagiaire doit avoir réalisé au moins 5 séances dont 2 complètes (pour chaque module).*
* *Traiter des thèmes d’enseignement différents qui couvrent l’ensemble des cursus de plongeurs*
* *Que le stagiaire ait réalisé les trois phases d’enseignement (conception, réalisation, évaluation) de chaque séance.*

*1,5 Pt : 0,5 Pt par condition.*

c) Quelles démarches devez-vous accomplir pour organiser un examen Niveau 4 – GP et *qui peut être membre du jury ?*

* *Faire une demande à la CTR au moins 2 mois avant la date d’examen prévue.*
* *Jury : Au moins 2 MF2/BEES2/DEJEPS.*
* *Un ou plusieurs MF1 s’ils ne représentent pas plus de la moitié des membres du jury.*

*1 Pt : 0,5 Pt par réponse.*

**Question N° 2 : Le code du sport (*5,5Pts*.)**

a) Quels sont les rôles et fonctions d’un directeur de plongée ?

* *Responsable de l’organisation de la plongée et des dispositions relatives à la sécurité des plongeurs.*
* *Responsable du déclenchement des secours.*
* *Fixe les caractéristiques de la plongée (site, paramètres, etc.).*
* *Remplit une fiche de sécurité.*

*2 Pts : 0,5 par réponse*

b) En début de saison vous accueillez deux nouveaux membres au sein de votre club. Il s’agit d’un couple dont Monsieur est titulaire d’un Open Water PADI passé l’été dernier en Jamaïque et Madame (qui est Belge) est titulaire d’un diplôme de plongeur 2 étoiles CMAS passé en Belgique au sein de la FEBRAS (fédération Belge). Sur quoi pouvez-vous vous appuyer pour décider des aptitudes à leur reconnaître ?

* *Dans un premier temps vérifier l’expérience des plongeurs (carnet de plongée), discuter avec eux. Se renseigner sur les cursus dont ils sont diplômés (surtout pour le plongeur PADI, le brevet CMAS bénéficie d’une équivalence).*
* *Se référer au code du sport, annexe III 14-a pour reconnaitre une aptitude au brevet PADI en fonction des informations obtenues, et annexe III 14-b pour trouver l’équivalence du brevet CMAS.*
* *Réaliser une plongée d’évaluation.*

*1,5 Pt. (0,5 Pt par proposition)*

c) Comment pouvez-vous les intégrer au sein de votre club (détaillez pour chacun) ?

* *Pour le plongeur PADI, le directeur de plongée devra lui reconnaitre une aptitude à chaque plongée. Cette aptitude pourra être différente selon les conditions de plongée.*
* *On peut également lui proposer, s’il le souhaite, de valider un diplôme FFESSM correspondant à son niveau actuel (Niveau 1 ou PA 20 selon l’envie du plongeur).*
* *Pour le brevet CMAS, intégration directe au sein des niveaux 2 car équivalence avec brevets fédéraux.*
* *Pour les deux : prise de licence et adhésion au club.*

*2 Pts. (1 Pt. Pour chaque brevet)*

**Question N° 3 : La FFESSM (5*Pts*.)**

a) Quelles sont les particularités des ATP (Autres Titres de Participation) au sein de la FFESSM?

*Les ATP (Autres Titres de Participation) permettent de pratiquer une activité fédérale sans licence et sans certificat médical. (1 Pt).*

b) Citez 4 exemples d’ATP. (2 Pts)

* *Le baptême*
* *La pack découverte*
* *Le PE12*
  + *La 1ère étoile de mer*
  + *Le Pass apnéiste*
  + *Le Pass plongeur libre*
  + *Le Pass rando*
  + *Le Pass plongée*

*2 Pts : 0,5 Pt par élément cité pour un maximum de 4 éléments.*

c) Quelles sont les prérogatives et les missions spécifiques d’une fédération délégataire ?

* *Organiser des compétitions à tous les niveaux (départemental, régional, national, international), remettre les titres correspondants et effectuer les sélections pour ces compétitions.*
* *Gérer le haut niveau avec le ministère en sélectionnant les meilleurs sportifs, juges, arbitres et entraineurs parmi ses licenciés.*
* *Établir les règlements qui s’appliquent lors des événements organisés.*
* *Définir les règles techniques et administratives de la discipline.*

*2 Pts : 0,5 Pt par réponse*

**Question N° 4 : Associations et loi de 1901 (2*Pts*.)**

a) Quels sont les intérêts de l’affiliation fédérale ?

*L’affiliation à la FFESSM permet à un club de bénéficier du cadre général d’organisation mis en place par la fédération, de contracter via la licence une assurance, de délivrer les titres et diplômes de la FFESSM dans le respect des conditions définies par la fédération. (0,5 Pt)*

b) Quels sont les éléments indispensables à préciser lors de la rédaction des statuts d’une association ?

* *La structure de l’association (dénomination, objet, siège social, durée)*
* *La composition (types de membres, modalités d’entrée et de sortie des membres)*
* *L’administration (fonctionnement des AG, composition du comité directeur et du bureau, mode d’élection)*
* *Les ressources (droits d’entrée, adhésion, subventions, autres)*
* *La dissolution (modalités)*
* *Les statuts sont en général précisés par un règlement intérieur (non obligatoire).*

*1,5 Pt soit 0,25 pt par élément*

**Question N° 5 : La responsabilité juridique (4*Pts.*)**

Votre stagiaire pédagogique vient vous voir car un de ses élèves a cassé l’ordinateur d’un autre plongeur en faisant tomber son bloc dessus. Il vous demande des conseils pour gérer la situation.

a) En vous appuyant sur cet exemple, expliquez-lui à quelle responsabilité juridique son plongeur est confronté.

* *Le candidat doit relever les points suivants dans son explication :*
  + *Absence d’infraction à la réglementation*
  + *Acte accidentel (maladresse)*
  + *Présence d’un dommage causé à autrui*
  + *Existence d’une causalité entre la faute et le dommage*
* *Conclusion : La responsabilité civile de l’élève est engagée. Obligation de réparer le préjudice.*

*3 Pts. (0,5 Point pour les éléments d’explication, 1 Pt pour la conclusion)*

b) Dans ce cas précis, expliquez-lui de quelles possibilités dispose son élève réparer le préjudice subi par le plongeur.

* *L’élève peut faire appel à l’assurance en responsabilité civile dont il bénéficie avec sa licence de la FFESSM.*
* *Il peut également utiliser toute assurance en RC dont il serait bénéficiaire et qui peut couvrir les activités sportives. (1 pt)*